

# La Caravelle

La revue de l'ARDDDS | Association pour la réadaptation et la défense des devenus-sourds



**Témoignage :**  
*Cela arrive même  
aux psychologues*

**Technique :**  
*Le Naida  
de Phonak*

**Dossier**  
*Chacun son truc*

# Courrier des lecteurs

Brèves

## À propos du témoignage « Le temps s'accélère »

Je ne suis pas tout à fait d'accord avec M. René Cottin écrivant qu'en 1968, les devenus sourds vivaient comme des parias. Pas moi... sans doute ai-je eu de la chance. Plus loin je lis qu'il y a 40 ans les prothèses auditives étaient rudimentaires. J'ai porté dans les années 60 un très bon appareil américain, qui se présentait sous la forme d'un cercle métallique enserrant le dessus de la tête et se terminant au-dessus des oreilles par le système d'amplification proprement dit, caché dans une coque à laquelle était raccordé l'embout. J'ai conservé cette prothèse jusqu'à l'« usure », sans pouvoir la remplacer à l'identique le modèle n'étant plus fabriqué, et j'ai dû ensuite acquiescer un contour.

□ **Claudie Pinson**

## À propos de « La vie en sourdine » de David Lodge

J'aimerais répondre à Édith Kauffmann (pour qui j'ai beaucoup d'estime) au sujet du livre *la vie en sourdine* de David Lodge. Jamais l'auteur n'a voulu écrire ce livre pour des malentendants. Ce n'est ni un documentaire, ni un exemple de mode de vie. Il raconte tout simplement le vécu d'une personne dont l'audition diminue, qui se bat avec ses appareils et ses piles, ceci dit avec beaucoup d'humour. Il ne renonce pas à la communication, à l'échange, à faire ses preuves. N'oublions pas : ce livre est un roman, un roman bien écrit.

Nous avons la grande tristesse de vous informer du décès de **Gisèle Peuron** survenu le 14 janvier 2009. Gisèle était bien connue des adhérents franciliens de l'ARDDS. Elle avait animé pendant de longues années les après-midis du « mardi des Batignolles ». L'ARDDS partage la douleur et le deuil des membres de sa famille et de tous ses amis.

Décès

Il remercie par ailleurs ses traducteurs, certaines expressions n'étant pas faciles à traduire, le titre lui-même le prouve ! Je ne suis pas la seule à avoir aimé ce livre qui est passé de mains en mains et je le conseille. On se retrouve parfois, on sourit, on est aussi bouleversé car son vécu est notre vécu... Un conseil, lisez-le pour vous faire votre propre opinion.

□ **Colette Prévosto,**  
adhérente ARDDS 38



## Live-box Orange : sous-titrage encore très insuffisant

J'avais adressé au mois de septembre dernier une lettre à Orange pour protester contre le fait qu'avec une live-box et un triple abonnement (télévision + téléphone + Internet), il ne m'était pas possible de recevoir le sous-titrage des chaînes nationales.

Depuis, Orange a fait un tout petit progrès et sous-titre désormais une seule chaîne : FR3.

C'est évidemment très insuffisant. Voilà un opérateur de télécommunication qui, pour l'instant, se moque pas mal des sourds et malentendants.

□ **René Cottin**

À chacun sa Caravelle

## Le sous-titrage des DVD

**Nous reproduisons ci-dessous une correspondance entre notre présidente et Arte au sujet du sous-titrage des DVD.**

### Lettre de l'ARDDS à Arte France

*Madame, Monsieur,  
Plusieurs de nos adhérents nous ont fait part de leur satisfaction d'avoir pu suivre les premiers documentaires de la série l'Apocalypse grâce à un sous-titrage de bonne qualité. Nous tenions à vous en remercier, tout en vous encourageant à développer le sous-titrage à l'ensemble de vos émissions. La publicité pour le coffret DVD sur votre site et dans Téléréma ne précise pas si les enregistrements contiennent des sous-titres pour malentendants. Est-ce le cas ?  
Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer nos sincères salutations.*

□ **Aline Ducasse,**  
Présidente de l'ARDDS

### Réponse d'Arte

*En réponse tardive à votre courrier du mois de décembre 2008, le coffret cité en objet ne contient malheureusement pas de sous-titres pour les malentendants. Nous devrions en éditer de plus en plus mais pour des raisons financières nous ne pouvons en faire une automaticité.*

□ **Véronique Lairaudat**  
Arte France développement - Responsable Arte Boutique  
tél. : 01 55 00 73 11 - [v-lairaudat@artefrance.fr](mailto:v-lairaudat@artefrance.fr)



**LABORATOIRE DE CORRECTION AUDITIVE**  
*études et applications*

20, rue Thérèse, angle avenue de l'Opéra - 75001 PARIS  
Tél. : 01 42 96 87 70 - Fax : 01 49 26 02 25 - Minitel : 01 47 03 95 75



## Sommaire

n°186 • Mars 2009

<b>Courrier des lecteurs</b>	2
<b>Vie Associative</b>	
Notre amie Madeleine	
Des nouvelles du Dauphiné	4
L'assemblée générale de l'ARDDS	5
Les difficultés du Bucodes	6
Le congrès UNISDA	7
Groupe de parole	
English lesson	8
<b>Dossier</b>	
Chacun son truc	9
<b>Témoignage</b>	
The star patient	13
Cela arrive... même aux psychologues	15
<b>Technique</b>	
Le Naida de Phonak	16
<b>Culture</b>	
Danse et surdité	17
Fantasio, d'Alfred de Musset	18
<b>Brève</b>	
Jouer au golf rend-il sourd?	19

### La Caravelle

est une publication trimestrielle de l'ARDDS  
1-3, rue Frédéric Lemaître - 75020 Paris  
Tél. : 01 46 42 50 32

Ce numéro a été tiré à 1200 exemplaires

#### Directeur de la publication :

Aline Ducasse

#### Rédacteur en chef :

Brice Meyer-Heine

#### Ont collaboré à ce numéro :

Suzy Bassolé, Anne-Marie Choupin, René Cottin, Richard Darbéra, Patrick Décurey, Aline Ducasse, Émilie Ernst, Manuella Lefèvre, Nicole Martin Rouge, Gisèle Tersson, Béatrice Velay

#### Photo couverture :

Alphabet dactylogique

#### Mise en page - Impression :

Ouaf! Ouaf! Le marchand de couleurs  
16, passage de l'Industrie 92130 Issy-les-Mlx  
Tél. : 0140 930 302  
www.lmdc.net  
Commission paritaire : 0611 G 84996  
ISSN : 1154-3655

# Amis lecteurs,

## Télévision et désinformation

À l'ARDDS, nous avons toujours cherché à promouvoir la coopération entre les diverses catégories de déficients auditifs. C'est ainsi, par exemple, que notre section régionale de Pau vit en cohabitation permanente et conviviale avec les associations de sourds de naissance. Cette solution s'avère fructueuse car elle permet une organisation associative plus efficace et moins onéreuse. Elle nous rend, en outre, plus puissants et plus crédibles à l'égard du public et des autorités locales. Cependant une telle coopération ne peut valablement fonctionner qu'à une condition : le respect réciproque. Sourds oralistes, nous respectons la langue signée des sourds de naissance comme ceux-ci respectent notre oralité. Un tel exemple de coopération n'est pas rare, mais se trouve parfois combattu par des groupes de pression extrémistes qui ne peuvent supporter une autre langue que la leur. C'est ainsi que nous avons été consternés par une émission passée sur la chaîne France 5, le 3 mars dernier. Cette émission, qui a duré près de deux heures fut une véritable imposture. Elle était intitulée : « Sourds et malentendus ». Quelle ne fut pas notre stupéfaction de constater qu'elle ne concernait en fait que les sourds de naissance ! Pas un mot sur l'existence des autres déficients auditifs, sinon pour entretenir la confusion sur les chiffres de recensements afin de faire croire que les signeurs sont beaucoup plus nombreux qu'en réalité. Le plus attristant fut que la vedette principale de l'émission répéta à plusieurs reprises que, « grâce à la langue des signes, elle ne se considère plus comme handicapée ». Or c'est une supercherie de laisser croire qu'avec les signes, les sourds de naissance échappent au handicap, alors qu'ils éprouvent souvent des difficultés avec le Français, qu'ils ne peuvent pas suivre une conversation orale en dehors de leur communauté, qu'ils ne peuvent pas téléphoner, ni comprendre la musique et que de nombreux postes professionnels leur sont normalement inaccessibles. On peut d'ailleurs se demander pourquoi ces sourds gestuels, s'ils ne se considèrent pas comme handicapés, revendiquent néanmoins des droits spéciaux ! Cette négation publique du handicap auditif nous porte gravement préjudice dans la mesure où elle contribue à minimiser l'importance du mal dont nous souffrons. Autre tromperie : le mot d'implant ne fut prononcé que deux fois, de façon furtive et sans aucune explication sur les immenses possibilités que cette technique offre aux enfants sourds de naissance. Aucun parent d'enfant né sourd n'avait été invité pour exposer clairement le dilemme qui se pose lors de la découverte qu'un bébé est né sourd. Seul, Jérémie Boroy, dont on peut se demander ce qu'il venait faire dans une telle émission, trouva le mot juste : « l'essentiel pour l'enfant, c'est la communication initiale au sein de la famille ». Dommage qu'il n'ait pas explicité son propos en ajoutant qu'un enfant né sourd dans une famille bien entendante devrait logiquement utiliser la langue orale, ce qui est maintenant rendu possible grâce aux implant cochléaires et à l'utilisation de la LPC (langue parlée complétée). Par la suite, le bilinguisme peut normalement fonctionner. De même qu'au mois de juillet dernier, nous avons écrit au Président de France 2 pour protester contre une série de reportages biaisés, l'ARDDS-Pyrénées a adressé cette fois une lettre à la direction de France 5 pour dénoncer une émission partielle et tronquée qui n'a pu que tromper les téléspectateurs non avertis sur la réalité du monde de la surdité.

René Cottin,  
Président ARDDS 85 Pyrénées

Crédits dessins et photos : Ateliers Desmaé, Manuella Lefèvre, Marie Meunier

# Notre amie Madeleine

*Des amis, elle en avait beaucoup, j'en faisais partie. Je l'ai connue dans le cadre de l'association « les réseaux d'échanges réciproques des savoirs » à Palaiseau, tout un programme de vie. Elle souffrait déjà de surdit .*



 tant voisines, nous avons chemin  ensemble jusqu'  ce mois de janvier 2008 quand elle m'appela   3h du matin, victime d'une terrible chute n cessitant d'embl e une hospitalisation. Avant de broser les grandes lignes de sa vie, je reprendrais la phrase de son amie Sarette, ancienne coll gue de travail : « *je garde de Madeleine, cette image glorieuse, revanche sur la vie parfois cruelle, de sa cr ativit  par la peinture, la r silience fut son combat* ». N e en 1938, elle d t   3 ans avec sa s ur  g e de 6 ans environ,  tre cach e en province. Le souvenir de la s paration avec sa m re, la marquera profond ment. Apr s la guerre, elle suit   Paris une scolarit  sans probl me. Elle d couvre le scoutisme, « *bouff e d'air pur* », disait-elle.

Ensuite, elle aborde la vie professionnelle telle que la souhaitait son p re : la comptabilit . Elle rebondit avec des  tudes d'assistante sociale ; parall mement, elle suit un cursus de psychologie, b n ficiant de quelques cours de Lacan. Je crois que c'est   cette p riode qu'elle commence une th rapie qu'elle a poursuivi longtemps. Elle s' panouit v ritablement par son travail qui la passionne   l'O.S.E (Oeuvre de Secours aux Enfants), un organisme social d'accueil, de suivi des familles et enfants ayant subi des discriminations pendant la derni re guerre mondiale. Mais quelques ann es avant sa retraite, elle subit 2 accidents vasculaires c r braux. Elle se r  duque avec le piano. Pr sentant alors une surdit  avanc e, elle doit s'arr ter de travailler. Elle se s pare de son piano, elle doit quitter Paris pour Palaiseau. Heureusement, elle rencontre un groupe de peinture dont elle fait son miel. Personnellement, je regrette de ne pouvoir  tre plus exhaustive, dans un r cit, mais il est certain qu'on ne fait pas le tour d'une vie au-del  de ce qu'il veut nous livrer, c'est sa libert , et Madeleine y tenait par-dessus tout.

## Quelques uns de ses traits

### Ses passions :

- la musique classique, surtout Chopin, mais aussi le jazz ;
- la peinture, les expositions et les visites guid es qu'elle p t suivre gr ce   l'accompagnement de l'ARDDS ;
- l'amiti , elle avait une grande curiosit  de l'autre, en particulier les enfants ;

### Ses petits bonheurs :

- comme « la madeleine de Proust », la culture culinaire de son enfance hongroise ;
- les balades en pleine nature ;
- les longues conversations   contenu philosophique, psychologique.

### Sa malchance :

un  tat g n ral de sant  qui s' st fortement d grad  durant ses derni res ann es : une insuffisance r nale n cessitant une dialyse, une arthrose de hanche invalidante et douloureuse, une perte de la vue, le tout domin  par sa surdit  qui l'isolait cruellement.

□ Gis le Tersou

## Des nouvelles du Dauphin 

**ARDDS 38 a tenu son assembl e g n rale 2009 le 24 janvier dernier. Le bilan moral montre la vitalit  de la section. Les permanences mensuelles permettent aux adh rents de se rencontrer. Lors des commissions municipales ou d partementales, ARDDS 38 pr sente les besoins des devenus sourds aux  lus et administratifs de l'agglom ration et du d partement.**

Notre invit e, Marl ne Parod nous a pr sent  son m moire de Master en sociologie consacr  aux devenus sourds, un travail passionnant sur un sujet trop m connu des  tudiants.

Daniel Bertrand, notre adh rent audioproth siste, nous a montr  une boite contenant une boucle magn tique de comptoir, qui

pourrait bient t figurer dans les magasins   c t  de la caisse enregistreuse ! Les projets restent dans la ligne des actions 2008.

Nous esp rons que 2009 verra la prise en compte des besoins des d ficients auditifs  g s en structure collective et en aide   domicile.

L'AG s' st prolong e par un repas pris en commun et le passage du film r alis  par SURDI 49 : « Rencontre de cinqui me type », qui a beaucoup int ress  les spectateurs, en particulier l'adjointe au maire de la commune qui souhaite que nous le pr sentions au personnel d'accueil de la Mairie. Affaire   suivre...

□ Anne-Marie Choupin

# L'assemblée générale de l'ARDDS

*L'assemblée générale annuelle de l'ARDDS a eu lieu le samedi 7 mars 2009 à Paris.*



Nous avons présenté et soumis au vote le rapport d'activité 2008, les projets d'activités 2009, le rapport financier 2008 et le budget 2009 de l'association.

Puis, les adhérents présents - une soixantaine - en ont profité pour poser des questions et dialoguer avec les différents responsables d'activités et responsables de section de Province.

Tous ces rapports ont été approuvés à l'unanimité ou à la quasi-unanimité.

Nous en sommes très fiers et toute l'équipe de l'ARDDS se joint à moi pour vous remercier de votre confiance. Nous essaierons de nous en montrer digne et de continuer à la mériter en poursuivant les actions entreprises.

Bienvenue au nouveau CA, j'espère que nous allons faire du bon travail ensemble et un grand merci, au nom de l'ARDDS, aux personnes qui le quittent après y avoir œuvré de longues années.



**Le conseil d'administration de l'ARDDS a été renouvelé. Il y a eu 168 suffrages exprimés. Les résultats sont les suivants :**

## Résultats des élections AG du 7 mars 2009, composition du nouveau CA

Candidats	Nombre de voix
Alliot Geneviève *	141
Choupin Anne-Marie *	150
Darbéra Richard*	146
Decherat Michel *	104
Ducasse Aline *	168
Fresse Thierry *	108
Giraudeau Michel	124
Loviat Jean-Pierre *	141
Meyer-Heine Brice *	148
Rivoal Annie *	99
Velay Béatrice	128

\* Membres du Conseil d'Administration sortant.

**Après l'assemblée générale, le CA s'est réuni et à élu le bureau :**

**Présidente :**

Aline Ducasse

**Vice-présidente province :**

Anne-Marie Choupin

**Vice-président Paris :**

Michel Decherat

**Secrétaire générale :**

Geneviève Alliot

**Trésorier :**

Jean-Pierre Loviat

**Responsable fichier**

**« adhérents » :**

Richard Darbéra

**Responsable lecture labiale :**

Jean-Pierre Loviat

**Adjoint lecture labiale :**

Michel Decherat

**Rédacteur en chef**

*La Caravelle :*

Brice Meyer-Heine

**Webmaster :**

Aline Ducasse

Mais ces personnes ne nous disent pas au revoir, elles ont d'ores et déjà opté pour continuer à nous aider et à participer à la vie de l'association, et nous les en remercions; de même pour certains candidats dont l'engagement pour l'ARDDS ne faiblit pas pour autant.



Enfin, à titre personnel, je suis très reconnaissante envers l'ensemble des électeurs qui m'ont témoigné leur confiance. J'en suis très touchée et je vous remercie de tout cœur.

□ **Aline Ducasse**

# Les difficultés du Bucodes

*Le Bureau de Coordination des associations de Devenus Sourds fut créé en 1973 à l'initiative de trois associations : l'ARDDS, la Fraternité Catholique des Sourds et Les Fauvettes.*

Pour laisser plus d'indépendance aux associations membres, on adopta une structure simple, celle d'un bureau de coordination, plutôt qu'une fédération contraignante et difficile à gérer. À l'époque nous n'étions pas très nombreux et tout semblait facile. Nous avons obtenu assez rapidement des succès importants, dont l'introduction de sous-titres à la télévision et l'inscription de la lecture labiale sur la nomenclature de la Sécurité sociale. Le Bucodes prit ensuite de l'extension et gagna en notoriété en se faisant reconnaître auprès de nombreux organismes officiels. Il regroupe actuellement 25 associations. Mais son avenir n'est pas rose.

**Voici donc les différents points sombres qui menacent le Bucodes :**

### La stagnation du nombre global d'adhérents de base

Depuis une dizaine d'années, l'effectif du Bucodes reste inférieur à 2 000 personnes, ce qui est insignifiant par rapport aux 6 millions de déficients auditifs que compte la France. Pire, ce nombre d'adhérents est actuellement en légère régression. Les nouvelles arrivées ne compensent pas les départs. À cela plusieurs raisons. Il y a tout d'abord les progrès étonnants réalisés dans le domaine des prothèses auditives. Beaucoup de sourds légers, bien appareillés, ne se considèrent plus comme des personnes handicapées. Menant une vie à peu près normale, ils n'éprouvent pas le besoin d'adhérer à une association de sourds, de même que les porteurs de lunettes n'éprouvent pas le besoin d'adhérer à une association d'aveugles. Il y a ensuite les progrès, non moins étonnants, réalisés en implants cochléaires. Les nouveaux implantés, qui passent de l'état de sourds profonds à celui de sourds légers, se sentent moins intéressés par des revendications importantes du Bucodes telles que la transcription de la parole ou les relais téléphoniques.

Ces nouveaux implantés se dirigent naturellement vers des associations spécifiques d'implantés dont la fonction principale est de fournir piles et contrats d'assurance à des prix avantageux. Malheureusement, peu de ces associations d'implantés rejoignent le Bucodes, d'autant qu'elles comptent dans leurs rangs de nombreux enfants dont les besoins d'adaptation sont différents de ceux des adultes. Un autre facteur freine le recrutement du Bucodes, c'est la décentralisation radicale qui a été réalisée en 2005 avec la création des MDPH (Maisons Départementales de Personnes Handicapées). Beaucoup de démarches qui se traitaient autrefois au niveau national, se règlent maintenant au sein du département, ce qui incite certaines associations, et pas seulement celles de devenus sourds, à abandonner les unions et fédérations nationales pour se replier sur une action purement locale.

### Le manque de responsables au niveau national

Les dirigeants des associations membres sont toujours très pris par leurs activités propres et ne disposent que de peu de temps pour aider la gestion centrale. À cela s'ajoute, pour les provinciaux, la pénibilité d'aller à Paris où s'effectue l'essentiel du travail auprès des ministères et autres organismes officiels. Résultat : la poignée de responsables du Bureau Bucodes à Paris est constamment surmenée et l'organisation en souffre. À cela s'ajoute, pour ces responsables parisiens, la nécessité de participer à la gestion de l'UNISDA, ce qui accroît leur charge de travail. L'UNISDA est une union nationale qui représente l'ensemble des devenus sourds, des sourds gestuels et des parents d'enfants sourds. Elle est devenue l'interlocuteur principal et presque unique des autorités supérieures.

Le fait que les diverses catégories de déficients auditifs soient réunies sous un même chapeau constitue, certes, une bonne chose, mais il arrive que les intérêts spécifiques de chacun soient parfois oubliés. On l'a bien vu lors de la discussion sur le devis des audioprothèses où nos intérêts ont été négligés. On peut craindre qu'il en soit de même pour les relais téléphoniques, où la part de la transcription écrite semble, pour l'instant, bien mince par rapport à celle de la traduction en langue des signes.

### La situation financière du Bucodes

Depuis cinq ou six ans, les déficits se sont accumulés au rythme de pertes de 5 000 à 10 000 euros par an. L'équilibre jusqu'à la fin de 2008, fut obtenu grâce à un legs providentiel, mais nous ne savons de quoi sera fait 2009, en dépit de la recherche acharnée de nouvelles subventions. Faudra-t-il quitter le local qui sert de siège ? Pourra-t-on continuer à rétribuer une secrétaire permanente ? Qu'arrivera-t-il en cas de totale faillite ? Ne jouons pas les Cassandra en considérant que la situation est sans issue. Le Bucodes nous est nécessaire et il devra survivre.

Il possède encore des forces vives, notamment dans ses commissions qui font un excellent travail d'enquête et d'orientation revendicative. Mais pour survivre, il devra se réformer profondément : assainir sa gestion financière, re-motiver les responsables, donner plus d'autonomie aux commissions et, surtout, adopter un programme centré uniquement sur les tâches essentielles. Quand la tempête arrive, il faut colmater les brèches et réduire la voilure.

□ René Cottin,  
Co-fondateur et administrateur  
actuel du Bucodes

# Quelques notes sur le congrès UNISDA

**23 janvier 2009 - Un beau site : le Palais Brongniart à Paris. Du beau monde : les présidents des principaux organismes officiels de télécommunication et des représentants du gouvernement, dont Roselyne Bachelot, ministre de la Santé. De beaux discours, tenus par des gens habitués à manier la rhétorique et parfois à bien parler pour ne rien dire. Une salle pleine.**

Beaucoup de sourds signeurs et très peu de devenus sourds, ce qui démontre une fois de plus la faiblesse de notre représentativité au niveau national. Le thème principal concernait les relais vidéo-téléphoniques.

## Voici quelques notes prises au cours du congrès qui a duré une pleine journée :

- Aux États-Unis, existent actuellement 11 centres de relais vidéo-téléphonique qui fonctionnent 24h sur 24 et 7 jours sur 7. Ils sont gratuits pour les sourds. Leur financement est assuré par un prélèvement sur l'ensemble des abonnements de télécommunication. Prélèvement très faible, de l'ordre de 10 centimes de dollar par mois et par abonné. Dans ces centres, les traducteurs gestuels et les transcrip-teurs de l'écrit sont hautement qualifiés et astreints à la confidentialité. Pour les urgences, les appels sont automatiquement renvoyés vers les pompiers, la police, les hôpitaux et autres organismes de secours.
- En France, a fonctionné, il y a une dizaine d'années, un « centre de truchement », ancêtre des centres relais. À l'époque, 250 sourds ont pu bénéficier du service qui utilisait le minitel. L'expérience fut abandonnée, car les frais de fonctionnement étaient trop importants en regard du nombre d'intéressés.
- Depuis un an, sous l'égide de l'UNISDA et de l'AGEFIPH, sont expérimentés de nouveaux relais qui utilisent l'ordinateur et l'ADSL pour transmettre les images gestuelles et la transcription écrite.

Pour l'instant ces relais ne fonctionnent que certains jours et à certaines heures, et uniquement dans le sens des appels de sourds vers des entendants. Techniquement, les résultats sont très satisfaisants.

- Le problème capital des centres de relais est leur financement. L'UNISDA exige la gratuité du service pour les sourds, seul le prix des communications leur étant facturé. Marie-Anne Montchamp, ancienne secrétaire d'état aux personnes handicapées présenta il ya deux ans à l'Assemblée Nationale un amendement destiné à faire prendre en charge le financement des relais par les entreprises de télécommunication, comme cela se fait aux États-Unis. Son amendement fut repoussé par le gouvernement qui demanda un délai de réflexion supplémentaire.
- En juin 2008, le président de la République déclara « des centres relais pour personnes sourdes et malentendantes vont être créés qui permettront d'assurer en simultanément la traduction des conversations. Il s'agit d'une innovation essentielle ». Depuis, nous attendons le passage des paroles aux actes.
- Les entreprises privées de télécommunication (Orange, Bouygues, SFR, Free....) renâclent évidemment à financer les centres relais, comme elles ont rechigné à compenser le manque à gagner des chaînes de télévision dont on a supprimé les revenus publicitaires. Orange, qui avait lancé un service privé de relais, vient de l'abandonner.
- Il existe en France 200 à 300 interprètes en langue des signes mais très peu de spécialistes de la transcription écrite.

Un vélotypiste doit atteindre la vitesse de 500 frappes à la minute avec un décalage inférieur à 3 secondes entre la parole et sa transcription, ce qui exige une longue formation. Le métier de technicien de l'écrit doit être développé.

- Le président du Conseil supérieur de l'Audiovisuel confirma la promesse d'un sous-titrage à 100% de toutes nos chaînes nationales d'ici la fin de 2010, mais avoua ne pas savoir quelles sanctions seront prises contre les chaînes récalcitrantes. Il rappela qu'actuellement TF1 et FR3 sont sous-titrées à 71%, FR2 à 65% et FR5 à 59%.
- Dans son intervention, Roselyne Bachelot manifesta son attachement à la mise en œuvre du projet européen Reach 112, projet destiné à rendre accessible aux sourds les appels d'urgence. Une expérience est en cours de démarrage avec le CHU de Grenoble, mais l'utilisation du numéro 112 pour contacter les urgentistes (pompiers, SAMU, police) pose de nombreux problèmes pour assurer la traduction, la sélectivité et la confidentialité des appels.
- En conclusion, Jérémie Boroy, président de l'UNISDA, encouragea les participants à poursuivre leurs efforts pour obtenir que les relais deviennent une réalité en France, tout en regrettant les attermoissements actuels du gouvernement concernant leur financement. Il nous mit en garde contre la tentation d'accepter de payer des services proposés par des entreprises privées, ce qui irait à l'encontre du principe de gratuité auquel les handicapés auditifs doivent rester attachés.

□ René Cottin

# Groupe de parole... Problème de communication dans le couple

*Nous vous proposons une synthèse d'une des réunions du groupe de parole de l'ARDDS animée par Michèle Fleurant, psychologue qui ont lieu tous les 1<sup>ers</sup> mardis de chaque mois de 16h30 à 18h à la maison des associations du xx<sup>e</sup> (1-3, rue Frédérick Lemaître).*

Nous avons tous vécu, en tant que mal-entendant, cette situation révoltante de se trouver mis en accusation d'avoir volontairement mal entendu, par le conjoint bien-entendant.

## **Qui a tort, qui a raison, Madame la psychologue ?**

Michèle nous rappelle les règles élémentaires pour améliorer la communication du couple : il faut que l'environnement soit calme, rester soi-même calme, demander à son conjoint de parler plus lentement, bien prononcer, nous regarder, et faire preuve de patience. Il y a un réel effort à faire de la part du conjoint bien-entendant; à nous aussi, de comprendre, que les entendants, par moments (réunions

de famille par exemple) ont besoin de parler entre eux; l'attention pour le bien-entendant, peut être trop lourde à supporter en permanence. Il peut y avoir aussi chez le bien-entendant un sentiment de frustration, du fait de ne pas être compris (car, pas bien entendu du mal-entendant). Mais ce sentiment de frustration peut entraîner dans le couple une tendance au repli sur soi. De l'avis général du groupe, la communication entre le couple bien-entendant-mal-entendant passe bien, si l'on respecte les règles élémentaires citées ci-dessus.

**Mais le plus important est que l'un et l'autre soit en disponibilité psychologique d'écoute** (comme dans tout couple).

S'il y a des problèmes d'agressivité dans le couple, ils ne peuvent pas être tous mis sur le dos de la surdité. C'est quelque fois difficile de vivre en couple, la malentendance est une difficulté supplémentaire.

Par des exemples concrets, Michèle Fleurant nous explique que le conjoint agressif, est une personne qui souffre d'une blessure d'amour propre, ce que nous pouvons comprendre, même si nous ne pouvons pas résoudre le problème de l'autre.

**À retenir lors d'un éventuel conflit conjugal : L'agressivité de l'autre vient de son mal-être.**

□ Suzy Bassolé

## English lesson

*Apprendre une langue étrangère pour un malentendant est un défi, mettre en place un cours d'anglais pour des malentendants en est un autre. Il faut trouver un local, constituer un groupe homogène de personnes ayant le même niveau linguistique, et le même niveau de restes auditifs, trouver un professeur d'origine anglaise si possible, sachant articuler correctement, et enfin trouver un financement pour rémunérer le professeur. « That is the question ».*

Tous ces problèmes ayant été résolus entre les 2 réveillons 2007, un cours d'anglais a donc été mis en place la première semaine de janvier 2008, à la MDA, le mardi soir de 19h à 21h, pour 6 personnes. Le cours a très bien fonctionné pendant quelques mois et s'est achevé par un week end à Londres; au retour, l'absentéisme pour surmenage, maladie et autres motifs nous a conduit à arrêter le cours au moment des congés d'été.

Toujours aussi tenace, nous avons redémarré ce cours début 2009 sous une autre formule

Il ne s'agit plus d'un cours pour apprendre le vocabulaire et la grammaire mais de s'exprimer en anglais sur un sujet d'actualité, à partir d'un article de la revue *The Economist* avec une dame anglaise bénévole, qui nous reçoit à son domicile, dans le centre de Paris.

Les cours ont lieu le mardi soir, tous les quinze jours, de 19h à 20h30.

Nous avons inscrit 10 personnes pour être sûr d'avoir un groupe de 6 personnes présentes à chaque séance, le groupe comprend des participants de plusieurs associations, and now, it's wonderful!

□ Suzy Bassolé

# Chacun son truc

*Le monde de la surdit  est vaste. Chaque malentendant   ses propres difficult s. Les appareils de correction auditifs et les implants, malgr  leurs progr s, ont leurs limites. Mais celle-ci ne doivent pas  tre un obstacle   une vie sociale normale.*

*Voici quelques strat gies de compensation,   vous de choisir celles qui vous sont les mieux adapt es. Vous avez les v tres, faites-les nous conna tre.*

## 1/ Dans les cocktails, les c r monies, ou les pauses caf 

**Richard** : je colle mon micro Convector sous la bouche de mes interlocuteurs pour qu'ils n'oublient pas que je suis sourd et pour qu'ils ne rel chent pas leur efforts.

**Manuella** : C'est une situation pour laquelle les micros conviennent bien, un petit b mol pour les dames : tenir le sac   main, le micro et le verre... Pr voir un petit sac   porter en bandouli re.

## 2/ Quand on marche avec des amis, des coll gues dans la rue

**Richard** : Quand je marche avec un groupe de coll gues dans la rue, je ne cherche pas   attraper des bribes de conversation.

Je marche loin devant ou derri re le groupe pour ne pas participer   la conversation et pour que les gens n'imaginent pas que j'ai tout compris alors que je n'aurais saisi que quelques  l ments.

Ainsi, une fois arriv s   destination, spontan ment ils me font un r sum  de leur conversation s'ils ont besoin de mon opinion sur le sujet.

**Brice** : En ce qui me concerne j'ai la d marche inverse. Je m'efforce de rester dans le groupe mais je pr viens que j'entends mal. Cela  vite de passer pour quelqu'un qui aime s'isoler et je marque ma pr sence. Si un coll gue me parle et que je ne comprends pas   cause du bruit je lui dis : « *Je n'arrive pas   te comprendre, nous reprendrons cette conversation lorsque le bruit aura cess .* » Dans les balades je passe le micro directionnel au cou d'une personne charg e de me relayer les questions.

**Anne-Marie** : En balade, je discute rarement, je marche et regarde le paysage! J'ai peut  tre une r putation de sauvage! Parfois, je parle avec un seul interlocuteur, plac    ma gauche.

**Manuella** : Pour une courte marche, j'arr te mon interlocuteur pour le regarder en face et le comprendre. On rejoint ensuite le groupe et j'explique que je ne peux pas marcher et  couter, que s'ils jugent que je dois conna tre certaines informations, il faut s'arr ter.

Sinon, j'accepte de marcher sans comprendre ce qui s' change autour de moi ou je choisiss de mettre pr s de mon oreille « la mieux entendante » une personne qui a une voix que je discerne. J'ai arr t  les randonn es en groupe   cause de ce souci.

## 3/ a) Relations par t l phone, fax, email

**Richard** : Id alement, pour les d marches administratives ou pour mon travail, je traiterais tout par courrier  lectronique.

Malheureusement, les personnes qui ne sont pas sourdes pr f rent g n ralement le t l phone, et ne r pondent pas toujours   mes messages. Quand je t l phone, je ne comprends pas toujours les r ponses, surtout quand elles sont compliqu es ou quand j'ai besoin qu'on me donne des noms ou des adresses.

Aussi, quand je dois t l phoner   une personne dont j'ai aussi l'adresse  lectronique ou le num ro de t l phone mobile, j'envoie d'abord un courrier ou un SMS, et je l'appelle au t l phone dix minutes plus tard. Quand je l'ai au bout de fil, je lui dis qu'elle vient de recevoir un message de moi, je lui repose mes questions et je lui explique que comme je suis sourd, je pr f re une r ponse  crite.



Ainsi, j'obtiens généralement une réponse écrite dans la foulée, car mon interlocuteur n'a pas besoin de noter mon adresse électronique ou mon numéro de téléphone mobile. Il n'a qu'à appuyer sur le bouton « répondre ».

**Brice :** Lorsque j'ai du mal à comprendre un mot je fais répéter en demandant d'épeler comme les opérateurs radios :

Ainsi la rue Laugier devient la rue Louis, Antoine, Ursule, George, Isidore, Écho, Radio. Cela me permet de distinguer les G (Georges) des K (Kilo). Cela permet de lever les confusions entre les se (Suzanne) et les fe (Françoise).

Pour les chiffres et les numéros de téléphone je les fais épeler à l'américaine. Ainsi 77 75 : sept, sept, sept, cinq. Pour lever toute ambiguïté je répète en belge; septante, septante, septante, cinq. Si on me fixe un rendez vous à deux heures moins le quart, je fais préciser une heure 45. Les correspondants s'y font très vite!

**Aline :** Ne pouvant téléphoner, je couple les emails urgents auxquels je souhaiterais qu'on me réponde rapidement d'un SMS : « voir mail ».

**Manuella :** Nous avons un numéro de téléphone unique pour la maison et la ferme. Après plusieurs expériences désastreuses (je ne savais pas qui avait appelé, ni si c'était un homme, une femme et surtout, j'avais le sentiment de passer pour une demeurée), nous avons un téléphone spécial sourd avec ampli, et avec écran, sur lequel s'affichent le numéro et le nom du correspondant qui appelle.

Ça a changé mes rapports avec cet outil! Depuis, je sélectionne! Je me force à répondre à ceux qui connaissent ma situation (famille, amis,...) et les autres ont la possibilité de laisser un message sur le répondeur pour mon mari, ou un fax pour moi.

Pendant longtemps on a laissé l'annonce que j'avais enregistrée quand je pouvais téléphoner. Les interlocuteurs ne comprenaient pas que je ne réponde plus mais qu'eux, entendaient ma voix.

Maintenant l'annonce est dictée par mon mari, et mentionne l'entreprise et nos noms.

Pour des démarches administratives, j'utilise le courriel quand c'est possible ou je me déplace.

### 3/ b) Messagerie instantanée

**Aline :** Les systèmes de messagerie instantanée, type MSN, permettent d'avoir une conversation, en temps réel, par écrit au moyen d'un ordinateur.

En attendant la mise en place des Centres Relais :

<http://unisda.org/spip.php?article259>

C'est ce qui se rapproche le plus des conversations téléphoniques et c'est accessible aux sourds.

### 4/ La radio

**Richard :** Curieusement, je n'entends plus la musique, ou, plus exactement la musique m'est devenu un bruit désagréable.

Heureusement il me reste beaucoup de chansons et de mélodies dans la tête que je me repasse sans arrêt (heureusement j'ai un large répertoire!).

Je n'utilise donc la radio que pour la parole. Je suis un auditeur assidu des chroniques politiques, des revues de presse et des émissions de France Inter et France Culture. Le problème avec la radio, c'est qu'il n'y a pas de sous-titres comme à la télé.

En fait, je n'écoute jamais la radio en direct. Seulement des podcasts que mon ordinateur enregistre automatiquement et que je transfère sur des CD ou des clés USB, ainsi, je peux revenir en arrière et réécouter les passages qui m'ont échappé.

Pour l'écouter en voiture, je mets le volume à tue-tête, et je baisse le volume de mes prothèses ou je les enlève tout simplement.

Ainsi la radio couvre largement le bruit du moteur.

Dans les embouteillages, même vitres fermées, je remarque souvent le regard ahuri des autres automobilistes, étonnés de voir quelqu'un qui écoute Alain Duhamel ou Nicolas Demorand comme d'autres écoutent la musique disco.

À la maison, pour ne pas importuner les voisins, et écouter mes podcasts tout en faisant la cuisine ou la vaisselle, j'utilise un système micro FM qui envoie le son de la radio directement dans les prothèses.

Problème, je n'entends pas la cocotte minute qui siffle, ni l'évier qui déborde.

**Brice :** En faisant installer une sortie casque sur la radio de la voiture et en y branchant soit une BIM tour de cou, soit un micro directionnel, il est possible d'écouter la radio ou les CD en position « T » ou « FM ».



## 5/ Cours et conférences :

**Brice** : Dans les salles de conférences ou les amphi sonorisés je prends contact avec le responsable de la salle de manière à pouvoir brancher mon micro directionnel directement sur une prise casque de l'installation.

Ainsi j'entends par l'intermédiaire du micro directionnel dans un rayon de 20 à 30 mètres.

**Manuella** : je fais partie d'un atelier d'écriture composé d'une dizaine de personnes que je ne connaissais pas du tout en début d'année.

## 6/ Réunions :

**Brice** : Lors d'une réunion de travail je préviens l'animateur de mon problème et lui demande de veiller à ce qu'une seule personne parle à la fois. Ainsi je lui sers de prétexte lorsqu'il est débordé et ne maîtrise plus sa réunion, cela lui permet de dire : « *Ne parler pas tous ensemble sinon Brice ne peut suivre* ».

**Anne-Marie** : Pour une réunion, l'idéal est de mener la séance ! Sinon, je me place à côté de l'animateur, si ce n'est pas possible, en face ou pas trop loin sur sa droite.

## 7/ À table, en famille, au restaurant...



**Aline** : Quand on entend mal, choisir sa place au restaurant, ou pour un repas à plusieurs personnes, ne se fait pas au hasard. Personnellement je veille à :

- ne pas avoir mes interlocuteurs en contre-jour (pour pouvoir bien lire sur les lèvres),
- choisir un voisin que je connais bien et qui me tiendra « au courant »,
- le placer du côté de ma « meilleure » oreille,
- ne pas avoir peur d'agacer, dans une certaine mesure, et ne pas hésiter à demander souvent de répéter (si on ne demande pas, les gens ne le feront jamais eux-même spontanément et finalement... on nous oublie),
- prévoir un carnet (ou ardoise) accompagné d'un stylo, et les poser sur la table (le petit carnet est toujours dans mon sac d'ailleurs).

**Anne-Marie** : Surtout en présence de gens qui ne me connaissent pas, je me place au bout de la table, dos à la fenêtre si possible et j'explique pourquoi. C'est moins performant qu'au milieu pour entendre, mais je vois tout le monde et repère si quelqu'un me parle, car j'ai une oreille appareillée et l'autre complètement sourde. Je préviens donc mon voisin de droite qu'il doit attirer mon attention avant de me parler. Mais je ne cherche pas à tout comprendre, c'est trop fatigant.

**Manuella** : pour les repas de fêtes (mariage, etc.) avec musique, je me mets le plus loin possible de la source de musique.

“ **Quand on entend mal, choisir sa place ne se fait pas au hasard** ”

J'ai expliqué mes difficultés au départ. Je reste près du responsable pour comprendre les consignes, et jeter un œil sur ses notes au besoin.

Je me place de façon à voir le maximum de personnes et dès la 1<sup>re</sup> séance, lorsque nous lisons à tour de rôle nos productions, ils m'ont proposé de me déplacer car certains sont tellement émus de se relire qu'ils parlent faiblement.

Et, si vraiment je ne comprends pas, ils me passent leurs écrits. On plaisante aussi beaucoup autour de ma surdité ensemble !

Ça aussi c'est important. Je leur propose de leur prêter mon attirail quand ils font répéter, ou eux, ironisent parce que je comprends mieux certains messieurs que d'autres !

Je me mets à côté de quelqu'un que je connais et qui prend des notes lisibles.

Je prépare toujours à partir de l'ordre du jour et écris les questions que je veux poser.

**Manuella** : J'ai longtemps fait partie du bureau d'une association dans ma commune, j'y étais secrétaire avant de devenir sourde et j'ai continué.

Je crois que c'est le bon endroit pour un sourd ! Et, de plus, ce poste est peu recherché !

Tout le monde prend soin d'être bien compris et les personnes placées à côté de moi, regardent ce que je note pour éviter les malentendus.

La présidente prépare ses réunions et me confie l'ordre dans lequel, elle va traiter les sujets.

Ça se passe bien car il y règne une bonne entente, mais c'est très fatigant. Ça demande une attention soutenue.

Quand je commence à me sentir très frustrée, que l'ambiance devient très bruyante, je me lève, vais rechercher la compagnie d'autres personnes et les entraînent vers le hall, ou un endroit plus au calme, en expliquant pourquoi.



Attention cependant, à ne pas s'accrocher à un seul interlocuteur, il faut penser à varier, pour ne pas lasser. Un autre moyen de faire passer la tension qui s'accumule, c'est d'aider au service, ou à la vaisselle, en cuisine quand c'est possible. On n'y est pas seule, et on trouve le moyen de communiquer et de rire!

## 8/ L'alphabet dactylogographique

**Aline** : Apprendre la Langue des Signes Française (la LSF) n'est pas à la portée de tous, faute de temps, d'envie ou de moyens (en fait le LSF est une vraie langue, elle n'est ni plus facile ni plus difficile à apprendre que n'importe quelle langue étrangère).

En revanche la simple connaissance de l'alphabet dactylogographique peut s'avérer extrêmement utile pour les devenus sourds et malentendants.



Cela fait partie du français signé. Il s'agit d'une simple suite de 26 signes, effectués avec une seule main (droite pour les droitiers, gauche pour les gauchers), chaque signe correspondant à une lettre de l'alphabet. C'est idéal pour épeler un mot sur lequel on bute, un nom propre, un mot « bourré d'invisibles », etc. et cela quelque soit le brouhaha environnant. Cet alphabet est à la portée de tout un chacun : 20 minutes suffisent pour l'apprendre (mais je conseille après de le répéter tous les jours, du moins au début, car il s'oublie très vite).

Personnellement, j'ai demandé à certains de mes proches entendants de l'apprendre et nous l'utilisons depuis très couramment. Je l'ai même affiché dans ma cuisine, en cas de « trou ». L'alphabet dactylogographique se trouve un peu partout sur Internet, par exemple :

<http://kik-it.homelinux.org/dactylootron/> (site sur lequel on peut aussi s'entraîner).

s'y rendre si on a des questions précises à poser (garantie, échange, etc.) en signalant à la caissière notre handicap et en lui expliquant qu'elle doit absolument parler en nous regardant. Elles doivent être moins soumises aux exigences de rapidité et peuvent se permettre d'être plus patientes que leurs collègues.

## 11/ Petits et grands agacements

**Anne-Marie** : Ce qui m'agace le plus : « Oh, t'es pas si sourde que ça! »

On m'a dit aussi : « Ah, t'es sourde, je croyais que tu étais lunatique, à ne pas répondre quand on te parle! »

Ma plus jolie réponse : « Et bien, si tu n'entends pas, c'est pas grave, on se parlera avec les yeux. »

**Manuella** : ceux qui s'imaginent qu'on peut tout comprendre en labial! Enfin moi je n'y réussis pas...

“ T'es sourde, je croyais que tu étais lunatique ”

## 9/ En famille

**Anne-Marie** : Quand mes enfants étaient petits, je les observais et remarquais quand ils entendaient quelque chose, sonnette, téléphone... Ils ont pris très vite l'habitude de me prévenir. Ils ont parlé tôt et bien!

## 10/ À la caisse

**Manuella** : Les grandes surfaces ont souvent des « sonos assourdissantes » qui ne permettent pas de comprendre les caissières. C'est souvent difficile de communiquer en labial, car elles ont le regard fixé sur leur machine (souci de rendement).

Bien souvent, il existe des caisses réservées aux handicapés avec un accès spécial pour les fauteuils roulants. Il ne faut pas craindre de

Ils cherchent à ce qu'on ne les quitte pas des yeux, et quand on a un moment de *break*, ils nous rappellent à l'ordre. Certains, dans des réunions, des assemblées, pensent que je les regarde et mettent leur main devant leur bouche... effet désagréable, comme si j'étais une *voyeuse*!

« Le pire » entendu : « Manuella, je ne t'ai pas adressé la parole ce soir parce que j'imagine que ça doit être difficile pour toi ». C'était un ami.

« Le mieux » entendu : « J'ai apprécié notre conversation, j'ai fini par oublier que tu étais sourde et qu'il me fallait parfois répéter et te regarder en parlant. » C'est devenu un ami!

□ **Anne-Marie Choupin, Richard Darbéra, Annie Ducasse, Manuella Lefèvre, Brice Meyer-Heine**

# The star patient

« *Le Patient modèle* », surnom donné par les médecins aux patients implantés chanceux qui, dès les premiers temps d'activation, montrent de bons résultats en compréhension.

Interview de Jérôme Sauliere, élève ingénieur polytechnicien en 3<sup>e</sup> année.

Par Patrick Décurey, responsable du Pôle activités de l'ARDDS

**Patrick Décurey :** Bonjour Jérôme, les lecteurs de *La Caravelle* te connaissent déjà, puisqu'ils ont eu l'occasion de lire le récit de ton combat contre la surdité, publié dans le numéro de juin 2008. Depuis, nous avons appris que tu avais décidé de recourir à l'implantation.

**Tout d'abord qui t'a conseillé? Comment? Est-ce que tu as été correctement informé des risques de l'opération et des espérances d'amélioration qu'elles t'apporteraient?**

**Jérôme Sauliere :** J'ai été implanté fin juillet 2008 et activé début août. C'est moi qui ai pris la décision. J'étais devenu complètement sourd et je n'étais plus appareillable : c'était pour moi la seule issue possible. Depuis octobre 2007, j'étais atteint de surdité. En quelques mois cette surdité s'est aggravée, toujours par crises, qui duraient de quelques heures à quelques jours : d'abord légère, elle est devenue sévère, et finalement, en quelques heures, profonde. Je suivais les cours de lecture labiale, non seulement ceux de l'ARDDS rue Alexandre Dumas, mais je parvenais à cumuler 10 heures par semaine de cours d'orthophonie; j'avais alors assez de temps, j'étais très motivé, encouragé par mon entourage qui était mis à contribution. Mon orthophoniste m'a présenté de jeunes enfants de 3 ou 4 ans qui avaient été implantés, et m'a souvent parlé de l'implantation, certaine que ce serait pour moi à court ou moyen terme un passage obligé. J'ai aussi eu l'occasion d'écouter et de lire des témoignages, sur le site :

<http://www.cisic.fr/temoignages>

Certains étaient très enthousiasmants, d'autres plus modérés; la plupart étaient très satisfaits; tous étaient émouvants à leur façon.

L'équipe médicale ne m'a jamais rien caché; je n'ai qu'un reproche à leur faire : on m'avait assuré que je pourrais choisir la marque de l'implant, j'avais donc fait une importante recherche personnelle, mais finalement, le matériel m'a été imposé par l'équipe de l'hôpital.

J'ai aujourd'hui l'impression que les différentes marques (une française, une américaine et une australienne) se valent; leurs modèles ont tous des performances similaires. En définitive, c'est le cerveau humain qui est le facteur limitant dans la rééducation post-implantatoire : suivant l'âge du patient, le suivi orthophonique, la durée de la surdité totale...

**P. D. : Donc, tu étais prêt pour l'intervention. Comment s'est passée l'hospitalisation?**

**J. S. :** Tout s'est bien déroulé, je n'ai pratiquement pas souffert, mis à part quelques acouphènes, je suis resté 5 jours à l'hôpital; bien sûr on n'entend absolument rien à la sortie, tant que l'implant n'est pas activé.

**P. D. : Et ensuite? Il y a eu les différents réglages et tu es parti en vacances?**

**J. S. :** J'ai fait un voyage en Irlande et au retour, après deux mois de cours, j'ai démarré un stage qui doit durer un an dans une grande entreprise privée. Pour la première fois, j'ai plongé dans un univers professionnel extrêmement dur sur le plan des horaires et de la charge de travail;

l'horaire minimum d'une journée de travail est de 9h à 19h, certains restent jusqu'à 23h, je ressens une fatigue extrême car je suis continuellement dans un milieu bruyant, dans un bureau à trois, je ne peux pas non plus échapper à la cantine et à la pause-café où je suis censé apprendre beaucoup sur la culture de l'entreprise.

Autre problème qui a des conséquences directes : je ne comprends rien aux visioconférences et aux conférences téléphoniques; je suppose qu'à terme il me faudra une transcription écrite.

J'aimerais en parler mais le responsable du service ne peut pas comprendre puisque ma compréhension est parfaite en tête à tête, et elle est très variable lorsqu'on passe à un groupe de 3 ou 4 personnes : tout dépend des voix, du débit, et de mon stress.

L'implant cochléaire ne règle pas le problème de l'effet cocktail.

**P. D. : Tu devrais pouvoir demander un aménagement de bureau, dans les limites du raisonnable. Il n'y a aucune raison que tu travailles 10 heures par jour, tu as d'ailleurs droit à des congés supplémentaires. Enfin, tu peux demander un assistant à ton école, qui a signé la convention de stage.**

**J. S. :** Le problème est que je suis stagiaire, et les stagiaires n'ont aucun droit!

On estime (et à juste titre) qu'ils doivent déjà être reconnaissants à l'entreprise qui les accueille : comment voulez-vous qu'ils osent demander un aménagement de poste?

Et qui paierait?

**P. D. :** Voilà qui doit faire l'objet d'une question écrite à un parlementaire au gouvernement, nous allons nous en occuper. Est-ce que tu t'es fait reconnaître Travailleur Handicapé?

**J. S. :** Je crois avoir fait une erreur, j'ai coché la case demande de carte d'invalidité mais pas celle de reconnaissance de T.H. Il faut que je reprenne mon dossier. Quoi qu'il en soit, je ne suis pas employé mais stagiaire. J'ai parlé très vaguement de mon handicap auditif à l'entretien, j'ignore dans quelle mesure cela aurait pu jouer en ma défaveur.

**P. D. :** Pour conclure cette interview : est ce que tu conseillerais l'implantation à ton meilleur ami?

**J. S. :** Je ne regrette pas un seul instant l'implantation. Néanmoins, je ne pense pas pouvoir la recommander ex abrupto à toute personne sourde. L'implantation est une décision lourde de conséquences (même

si la plupart de ces conséquences s'avèrent positives) et dont on ne peut faire la publicité comme on le ferait du dernier gadget à la mode.

Le bénéfice que tirera une personne de l'implant me semble corrélé à 3 points essentiels :

- La durée de la surdité totale : c'est un facteur important, selon les ORL. Une personne qui s'est déshabituée d'entendre pendant plusieurs années mettra plus de temps à réapprendre les sons et à retrouver l'intelligibilité des voix humaines.
- Ensuite, la plasticité cérébrale joue un rôle central. On apprend plus facilement une langue vivante quand on est jeune et/ou vif d'esprit. À beaucoup d'égards, la rééducation après l'implantation ressemble à l'acquisition d'une nouvelle langue vivante. Il s'agit de réapprendre le langage des sons d'abord, et puis sa propre langue. C'est aussi ce qui en fait un processus passionnant, et très stimulant intellectuellement.

- Vous direz que c'est une obsession chez moi, mais un troisième et dernier point me semble être la motivation et l'assiduité de la rééducation orthophonique. Une personne motivée, qui consacre du temps et de l'énergie à la rééducation (orthophoniste, mais aussi exercices à la maison), sans se mettre toutefois dans des situations trop difficiles et décourageantes, aura de meilleurs résultats qu'une personne qui « laisse faire ».

En résumé, si un devenu sourd (le cas des sourds de naissance est différent) me demande de but en blanc s'il a intérêt à se faire implanter, je lui répondrai : presque sûrement, oui, pourvu qu'il s'engage à ne jamais se décourager.

Car tôt ou tard, sans aucun doute, des résultats viendront.

Et il y a tant de choses à redécouvrir, et le monde est si plein de sons...

□ **Interview de Jérôme Sauliere par Patrick Décorey**

# Du nouveau dans le financement des implants

**Rappelons que les implants cochléaires et les implants du tronc cérébral étaient, jusqu'à présent, pris en charge par un fond spécial, dit « d'innovation ».**

Les implantés n'avaient initialement rien à payer mais, par la suite, ils devaient régler de leur poche les frais de réparation de la partie externe, les frais de remplacement des accessoires (cordons, antenne...) ainsi que les frais de piles et de batteries. En outre rien n'était prévu pour le renouvellement complet de la partie interne, ni pour celui du processeur externe.

Ce que nous attendions est enfin arrivé : par un arrêté, daté du 2 mars, les implants sont maintenant inscrits sur la liste des produits et prestations remboursables (LPPR).

Au départ rien ne changera pour les personnes qui se feront implanter dans les hôpitaux habilités : l'opération chirurgicale, l'appareil interne et externe, les réglages, resteront gratuits. C'est par la suite que l'arrêté apporte du nouveau. Dorénavant, les réparations du processeur, le remplacement des accessoires, la fourniture des piles et batteries, les chargeurs de batteries, seront remboursables par forfaits annuels, sur présentation d'une prescription et d'une facture.

En outre, le remplacement de la partie interne sera entièrement pris en charge à l'issue de la période

de garantie obligatoire de 10 ans et le renouvellement de la partie externe sera entièrement pris en charge au-delà de la période de garantie obligatoire de 5 ans.

Par ailleurs, l'arrêté définit avec précision la composition des équipes d'implantation, de façon à améliorer la qualité des soins.

Nous ne connaissons pas encore les montants exacts des forfaits annuels mais nous pouvons dès maintenant affirmer que ce nouveau système est un progrès par rapport au précédent.

□ **René Cottin**

## Cela arrive...

# même aux psychologues

*Il était une fois une psychologue retraitée et d'un certain âge. Malvoyante et entendant de plus en plus mal elle consulte un ORL qui la fait appareiller des deux oreilles.*

*Très vite elle constate que ses appareils ne la satisfont pas. Elle s'en ouvre à son audioprothésiste qui tente de la persuader que c'est une question de temps et d'adaptation et non pas d'appareils.*

Le temps passe et notre psychologue est de plus en plus déçue de son appareillage : sa vie sociale et sa communication avec autrui ne s'améliorent guère. Pour une psychologue, c'est vexant.

Alors elle décide de consulter un éminent ORL. Elle le voit une première fois pleine d'espérance. Il lui fait passer par sa technicienne des audiogrammes avec et sans appareillage afin d'évaluer le degré d'amélioration de l'appareillage. Une fois retournée en salle d'attente, sur le conseil de la technicienne qui ne lui a donné aucun résultat, elle attend le médecin pour connaître son verdict.

Notre psychologue attend, attend : elle n'est jamais appelée. Elle s'en étonne et va voir la secrétaire.

Voici leurs échanges :

« Mais il est parti le professeur »

Notre psychologue est stupéfaite  
« Mais je ne l'ai pas revu. Je ne connais pas les résultats des examens »

« On vous les enverra »

« Mais je lui ai remis tout mon dossier et j'en ai besoin »

« Vous n'en avez plus besoin »

« Mai si. Je ne l'ai pas en double. Puis-je le récupérer ? »

« Il est à l'étage, je ne peux pas monter maintenant »

Et notre psychologue re-attend toute la matinée sans récupérer son dossier.

L'aspect relationnel « patients-soignants » était une préoccupation majeure de notre psychologue du temps de sa période professionnelle active. Cette préoccupation l'est restée mais cette fois-ci c'est elle même qui se trouve de l'autre côté de la barrière : celui du patient !

Elle décide de demander un deuxième rendez vous pour avoir, enfin, les résultats et un véritable entretien où elle pourrait poser les questions qui la tracassent. Lors de cette nouvelle consultation, l'éminent professeur, sans doute averti par sa secrétaire, est charmant et propose un nouveau réglage. Il écrit une lettre en ce sens à l'audioprothésiste puis convie sa patiente à le revoir une troisième fois, la modification faite pour la tester.

En sortant de l'hôpital notre psychologue était joyeuse. Ainsi, il suffisait d'être soi-même non agressif et compréhensif, tout en ayant le courage d'exposer posément les raisons de son mécontentement pour que nos relations « soignants-soignés » s'améliorent.

Une fois les modifications faites par l'audioprothésiste (qui était plus ou moins content) notre psychologue retourne à l'hôpital pour une troisième consultation.

Cette troisième consultation dura un éclair, le temps de prescrire à nouveau des audiogrammes (avec et sans appareils) pour tester les améliorations éventuelles de l'appareillage.

Longue attente pour les audiogrammes. Aucun échange avec la technicienne qui ne lui donne aucun résultat et fut muette. Nouvelle attente en salle d'attente. Notre psychologue attend, attend, plus personne, plus de secrétaire. Tout à coup le professeur passe en coup de vent, la voit et tout en continuant à marcher lui dit qu'il va écrire à l'audioprothésiste pour lui demander d'essayer encore, car il y avait peu de changement.

Et il continue son chemin.

Notre psychologue est déçue. Va-t-on lui écrire à elle aussi? Aura-t-elle les résultats de ces nouveaux audiogrammes? Elle attend, chez elle, un courrier. Rien. Au bout d'un mois et demi elle téléphone à nouveau au secrétariat. Cette dernière lui promet de lui envoyer la copie du courrier envoyé à l'audioprothésiste par le professeur. Mais les photocopies n'étaient pas les bonnes. Re téléphone, re réclamations et tout cela sans explication du professeur. Pour couronner le tout, l'audioprothésiste l'a abandonnée. Sans doute fut-il déçu que ses réglages ne furent pas jugés performants.

**Notre psychologue a tiré les conclusions suivantes de cette expérience qui a duré quatre mois :**

- Les relations soignants-soignés-administrations demanderaient une étude plus approfondie pour qu'elles s'améliorent en mettant le doigt sur l'essentiel dans toute relation : l'information, l'écoute, le respect des uns et des autres et le souci de créer un réseau d'informations entre tous les acteurs partenaires de cette relation
  - La haute technicité qui caractérise maintenant le monde médical et paramédical ne doit pas être une justification de l'abandon ou d'un laisser pour compte de la relation humaine, qui doit rester primordiale.
  - La collaboration entre les malentendants, l'ORL, et l'audioprothésiste doit être plus étroite. Les malentendants ont non seulement besoin d'entendre mieux mais aussi d'être écoutés pour que leur cas particulier soit pris en compte.
- Et vous qu'en pensez vous ?

☐ Nicole Martin Rouge

## Le Naida de Phonak

**Je viens de changer d'appareil auditif (le précédent datait de 7 ans et je commençais à être gênée pour la compréhension). Après discussion avec mon audioprothésiste (Amplifon) j'ai fait un essai avec un Phonak : le Naida V UP, c'est un appareil très récent dont le coût est d'environ 2 000 euros.**



Dès le premier essai l'embout s'adaptait parfaitement ce qui constitue un vrai plus.

En outre, pour l'écoute du téléphone et de la télévision, il m'a parlé d'un élément optionnel et complémentaire, l'ICom, qui est un accessoire Bluetooth sans fil et mains libres.

Cet appareil est destiné aux surdités sévères, c'est un contour à compression fréquentielle, un système qui permet d'optimiser le travail des fréquences encore opérationnelles dans l'oreille interne.

J'ai 4 programmes : le programme 1 qui restitue tous les bruits, le 2 pour les conversations en groupe, le 3 pour filtrer les bruits de la rue, les transports en commun ou la voiture et le 4 pour la boucle à induction. Mais d'autres combinaisons sont possibles.

Toutes les fréquences peuvent être réglées avec précision, j'ai effectué plusieurs réglages, mais dès le début j'ai tout de suite compris plus clairement les paroles.

Il a fallu évidemment procéder à un nouveau moulage de mon conduit auditif ce que j'appréhendai un peu car d'habitude il faut que je revienne plusieurs fois pour des adaptations.

Cette fois l'audioprothésiste m'a expliqué qu'on allait procéder différemment : l'embout serait réalisé avec l'aide d'une technologie laser (cliché en 3D du volume du conduit auditif de l'empreinte, puis utilisation d'un laser polymérisant pour la fabrication proprement dite de l'embout auriculaire) : stupéfaction !

Il s'agit d'un collier très léger avec un pavé qui se connecte par simple pression aux téléphones mobiles ; avec un accessoire supplémentaire, le Jabra A 120S, on peut se connecter aux MP3, ou à la télévision. Le coût pour l'ensemble est de 200 euros.

L'audioprothésiste enregistre les réglages de l'Icom sur mon appareil, ensuite il reste à appairer (connecter) l'Icom au téléphone et/ou le MP3 et le téléviseur au Jabra.

Après quelques tâtonnements tout fonctionne, c'est un vrai plaisir de téléphoner car j'entends parfaitement sans les bruits extérieurs et pour la musique ou la télévision c'est très confortable puisque je ne gêne personne, mon entourage peut écouter la télévision avec ou sans casque, il me suffit de régler l'intensité avec mon appareil auditif.

Chaque fois que je sors, je connecte l'Icom à mon téléphone, la réception est très nette pour moi mais peut être perturbée par les bruits ambiants pour mon interlocuteur.



À chaque appel il faut que je pense à dégager l'Icom qui sert de micro relais ! je n'ai plus de problème pour chercher mon téléphone avec le risque de perdre la communication.

J'ai testé le Jabra avec un MP3 pas de problème la connexion se fait automatiquement et l'écoute est agréable.

Avec la télévision c'est très net également, j'ai essayé de me connecter sur plusieurs appareils, là aussi la connexion se fait automatiquement. Je peux régler le son directement avec mon appareil auditif. Par contre, j'ai rencontré des problèmes de branchement sur certains téléviseurs pour l'adaptateur péritel de prise télé, il n'y a pas assez de place pour l'adaptateur, c'est un point à vérifier. Le collier me paraît assez résistant et pas trop gênant.

Pour l'instant je n'ai pas encore relevé d'inconvénients majeurs, si ce n'est de penser à recharger l'ICom...



Je pense qu'il existe d'autres accessoires mais pour l'instant le besoin ne s'en fait pas ressentir.

□ Béatrice Velay

# Danse et surdit 

**Les Ateliers Desma  sont une compagnie de danse lyonnaise, fond e par Kilina Cr mona en 2001, dont les activit s s'articulent autour de 3 p les : la cr ation de spectacles, la formation et l'enseignement et la m diation.**

Kilina Cr mona, est une danseuse, chor graphe, p dagogue professionnelle depuis 1968.

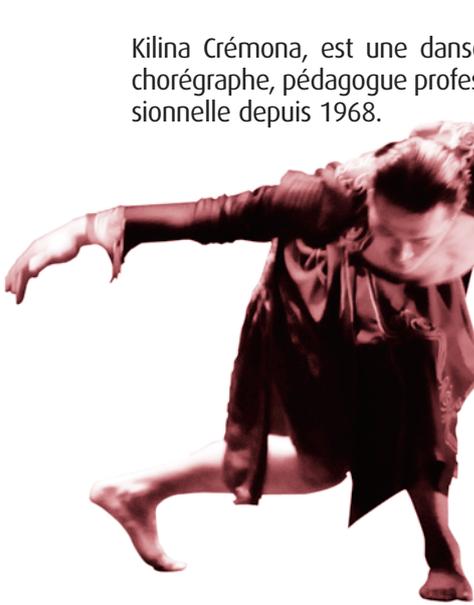


Figure marquante de la danse contemporaine, personnalit  reconnue de par son parcours et son travail, elle poursuit une carri re internationale, aux  tats-Unis, en France, dans les pays de l'Est et en Asie. Elle a cr e plus de trente pi ces chor graphiques et remport  de nombreux prix et distinctions au cours de sa carri re.

Kilina Cr mona est devenue sourde en 2000, et cr e l'ann e suivante les Ateliers Desma . Elle d cide de mettre au point une p dagogie sp cifique pour les sourds. Kilina Cr mona a dans , travaill , et enseign    travers le monde, avec les plus grands ma tres de la danse. D j  bien avant de d couvrir la surdit , elle d fendait l'id e que la capacit  de danser est ind pendante de la perception auditive. Durant toute sa carri re de chor graphe, elle a pr sent  de nombreuses chor graphies sans musique et peut donc affirmer qu'il n'y a pas besoin de musique pour danser. Depuis 2002, les Ateliers Desma  interviennent aupr s de foyers, instituts de sourds, classes mixtes (sourds-entendants),  tablissements scolaires, pour des ateliers de pratique artistique, des stages ou des conf rences pour faire d couvrir la danse.

Nous suscitons et accompagnons l' closion de nouvelles initiatives en France pour l'int gration des sourds dans les milieux culturels comme par exemple l'ouverture de classes destin es aux personnes sourdes dans des conservatoires de musique et de danse. En 6 ans, plus de 600 personnes sourdes ont b n fici  de nos activit s. Les Ateliers Desma  cr ent en moyenne un spectacle par an, mettant le plus souvent en sc ne des danseurs sourds form s professionnellement par la compagnie. Ces cr ations sont pr sent es dans toute la France et notamment   la Biennale de la danse de Lyon en 2006.



Structure innovante, elle est en pleine prospection pour son nouveau spectacle « Traces », un duo de danseurs sourds, cr ation unique en France et v ritable embl me de notre vocation de pont entre danse et surdit . Les Ateliers Desma  disposent  galement d'un

studio de danse  quip  d'un plancher de danse professionnel. Ce plancher a  t  transform  en plancher vibrant, installation innovante et unique en France, pour faciliter l'apprentissage du rythme pour les personnes sourdes.



Notre objectif est de d velopper l'accessibilit  des sourds aux notions de rythmes et de m lodies gr ce   nos recherches techniques. Notre plancher vibrant est un outil embl matique et concret de notre position de passerelle entre danse et surdit . Pour les sourds, pratiquer la danse apporte un  quilibre et un  panouissement physique et mental. La danse am liore l' quilibre, l'endurance musculaire, l'appr hension de l'espace. La danse est un facteur d'int gration.

Elle permet de coop rer et de cr er des liens d'amiti  entre les  l ves sourds et entendants et de faciliter une ouverture sur le monde ext rieur.

La danse est  galement un autre vecteur d'expression. Elle facilite l'expression par une communication non verbale et universelle.

▣ **Les Ateliers Desma **  
21, place Tolozan  
69001 Lyon

T l./Fax : 04 78 27 32 49  
[contactdanse@ateliers-desmae.com](mailto:contactdanse@ateliers-desmae.com)  
[www.ateliers-desmae.com](http://www.ateliers-desmae.com)  
[www.dailymotion.com/ateliersdesmae](http://www.dailymotion.com/ateliersdesmae)



# Fantasio, d'Alfred de Musset

Mis en scène à la Comédie Française par Denis Podalydès.



Comme il n'y a pas eu de projection de film sous-titré à Paris depuis quelques mois, une fois n'est pas coutume, c'est d'une pièce de théâtre dont nous allons vous parler. Il s'agit de *Fantasio* d'Alfred de Musset présenté à la Comédie Française, que nous avons eu l'occasion de voir le 11 janvier 2009 dans le cadre d'une sortie organisée par la section parisienne de l'ARDDS. Grâce aux boîtiers individuels de sous-titrage, mis à notre disposition par l'association *Accès-culture*, la pièce était rendue parfaitement accessible aux sourds et malentendants.

Le metteur en scène, Denis Podalydès, avait connu en 2006 un succès sans précédent avec *Cyrano de Bergerac* d'Edmond Rostand. Il récidive deux ans plus tard avec *Fantasio* dans une mise en scène fourmillant d'idées et de trouvailles scéniques, certaines ne se justifiant pas toujours complètement d'ailleurs, comme par exemple le choix d'avoir confié le rôle titre à une femme, Cécile Brune, mais après tout pourquoi pas ?

Fantasio, jeune homme cynique, insouciant en apparence, est rongé par le mal de vivre. Son détachement l'empêche de s'impliquer réellement dans l'action. Il traîne son ennui existentiel et préfère s'enivrer tout le jour afin de supporter son existence de petit-bourgeois criblé de dettes.

Fantasio cherche une sorte de grande action à accomplir. Celle-ci se présente à lui le jour où l'on prépare le mariage de la fille du roi de Bavière. Une mort « opportune », celle de Saint-Jean, va lui permettre d'endosser le costume de bouffon et de s'introduire à la cour. Il tentera sous ce masque de convaincre la belle princesse Elsbeth, tiraillée entre son devoir et l'obéissance filiale, d'une part, et son rejet du prétendant qu'est le prince de Mantoue, crétin repoussant, d'autre part, d'écouter son cœur.

Le dit prince sera également tenté de dissimuler son identité en troquant son habit avec celui de son aide de camp, Marinoni, afin d'approcher subrepticement l'intimité d'Elsbeth et mesurer ses penchants. À ce jeu de cache-cache, Fantasio gagnera, fera échouer le prince dans ce mariage extravagant et évitera ainsi le sacrifice d'Elsbeth. La guerre est déclarée entre les deux pays mais la princesse est sauvée.

Le cadre se situe à Munich mais les allusions à Louis-Philippe, « le roi-bourgeois », et à la princesse Louise de France, sa fille, qui avait sacrifié ses sentiments à la raison d'état pour épouser le 9 août 1832 le roi Léopold I<sup>er</sup> de Belgique, font qu'on pourrait bien être à Paris, ou ailleurs. Au XIX<sup>e</sup> ou aujourd'hui.

La pièce est pleine de vitalité et d'énergie, et séduit, même si l'intrigue est finalement assez mince. Ce qui nous est proposé est très agréable à l'œil, comme ce joli manège, un carrousel brinquebalant et parfois endiablé qui prône au milieu de la scène et qui symbolise tout au long de la pièce les sentiments virevoltants des personnages ou comme les magnifiques costumes créés par Christian Lacroix et librement inspirés du XIX<sup>e</sup> siècle.

Les comédiens, comme c'est généralement le cas à la Comédie Française, ont une diction parfaite et se montrent capables de dire le texte avec aisance et intelligence.

Certains malentendants, placés aux premier rang grâce à la bienveillance de nos organisatrices, ont même pu comprendre une bonne partie des textes tant ils étaient énoncés avec clarté.

□ Aline Ducasse

## L'orchestre des doigts

Je vous parlerai de Manga cette fois-ci !

C'est une bande dessinée japonaise qui se lit de droite à gauche ! En général, je n'aime pas... pas la BD mais la lecture de droite à gauche ! Je vous recommande cependant les 4 volumes de *L'Orchestre des doigts* de Osamu Yamamoto. Cette histoire se déroule au Japon entre 1913 et 1958, ce qui m'a permis d'apprendre beaucoup de choses sur ce pays, à cette époque. J'ignorais vraiment ces pages d'histoire souvent dramatiques !

C'est la vie et l'engagement de Kiyoshi Takahashi auprès d'enfants sourds de naissance. Son rêve personnel était de devenir musicien ; Il n'a pas pu le réaliser et a consacré sa vie à l'éducation d'enfants sourds, les ouvrant à la communication grâce à la langue des signes qu'il leur apporte comme la musique qu'ils n'entendent jamais. Il disait : « *Que mes doigts engendrent la musique dans le cœur de ces enfants* ».



Cette série m'a passionnée...

Il fallait bien tout ça pour me convaincre de commencer un livre par la fin !

□ Anne-Marie Choupin

# jouer au golf **rend-il sourd ?**

Une étude publiée en décembre dernier par des ORL et des audiologistes de l'hôpital de Norfolk et Norwich en Grande Bretagne dévoile que les golfeurs utilisant les nouveaux clubs en titane exposent dangereusement leurs oreilles au bruit.

En effet, le bruit métallique produit par le club quand il touche la balle peut atteindre 130 décibels, niveau pouvant créer des dommages temporaires ou permanents sur l'oreille interne des personnes fragiles.

Un cas de perte auditive liée au golf a déjà été constaté sur un homme de 55 ans.

Ce dernier jouait au golf trois fois par semaine depuis 18 mois.

Il utilisait des fers en titane qui, en tapant la balle, produisaient selon lui un son « comme un coup de pistolet ».

Souffrant d'acouphènes et d'une légère surdité sur l'oreille droite (il est droitier), l'homme a consulté pour apprendre que les

symptômes dont il souffrait étaient typiques d'une surdité neurosensorielle liée au bruit et donc ici liés à son hobby. Il a rendu sa carte de membre !

D'autres études sont en cours pour déterminer quel est l'impact exact de ces fers de nouvelle génération sur les golfeurs. « Ouvrez grand vos oreilles et concentrez-vous sur le bruit de l'impact. Ainsi vous oubliez votre corps et vous tapez bien votre balle ! ».

Voilà un conseil que les golfeurs débutants entendent régulièrement. Un conseil qui pourrait donc s'avérer dangereux... et inutile une fois que les boules Quiès feront partie de la panoplie de tout bon golfeur !



Buchanan M. A., Wilkinson J. M., Fitzgerald J. E., Prinsley P. R. (2008).

Is golf bad for your hearing?, *British Medical Journal*, 337 : a2835

□ **Émilie Ernst**  
Orthophoniste  
Docteur en Psychologie Cognitive  
[emilie.ernst@orange.fr](mailto:emilie.ernst@orange.fr)

## Astuces techniques

**Bien souvent des lieux publics ont été sonorisés en oubliant de les rendre accessibles aux malentendants. Une boucle magnétique qui tient dans une poche ou un dédoubleur de prise casque peuvent être une solution.**

### Boucle d'induction magnétique tour de cou

Les musées et salles de réunion sont souvent équipées d'une sonorisation avec micro individuel

pour faciliter l'écoute des personnes ayant une audition « normale ». Les malentendants sont oubliés.

Une boucle d'induction magnétique « tour de cou » permet, malgré tout, dans certaines situations, de bénéficier de l'écoute en position « T ».

En effet il est possible de brancher cette prise « tour de cou » dans la prise casque du « micro haut parleur » placé devant soi. Dans les musées équipées de matériel HF pour personnes « entendant » il suffit de remplacer les écouteurs par la boucle « tour de cou ».

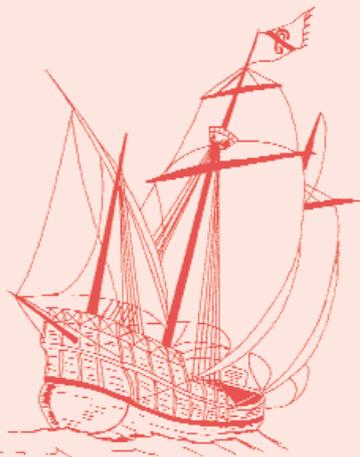
### Dédoubleur de prise casque

Dans toute salle sonorisée (salle de conférence, salle de cours de facultés...) le micro directionnel HF peut être branché directement sur un sortie casque de l'amplificateur et permet ainsi une écoute en position « HF » dans un rayon d'environ 30 mètres.

Mais bien souvent cette sortie casque est déjà utilisée par le technicien chargé de la sonorisation. Dans ce cas il suffit d'utiliser un connecteur permettant de dédoubler la sortie. Ce type de connexion se trouve dans tous magasin de matériel audio type FNAC.

□ **Brice Meyer-Heine**





# Nos sections & activités

**75 ARDDS nationale**  
**Siège et section parisienne**  
**Responsable : Aline Ducasse**  
 La Maison des Associations du xx<sup>e</sup>  
 1-3, rue Frédéric Lemaître  
 75020 Paris  
 Fax : 01 44 62 63 24  
[contact@ardds.org](mailto:contact@ardds.org)  
[www.ardds.org](http://www.ardds.org)

**02 ARDDS 02 - Aisne**  
**Responsable : Marie-France Bentz**  
 37, rue des Chesneaux  
 02400 Château-Thierry  
 Tél. : 03 20 69 02 72  
[ardds02@orange.fr](mailto:ardds02@orange.fr)  
**Permanences :**  
 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> lundis du mois de 14h à 16h  
 au 11<sup>bis</sup>, rue de Fère à Château-Thierry  
 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudis du mois de 14h à 16h  
 Pavillon 2, hôpital de Villiers-St-Denis

**38 ARDDS 38 - Alpes**  
**Responsable : Anne-Marie Choupin**  
 29, rue des Mûriers  
 38180 Seyssins  
**Permanences :**  
 1<sup>er</sup> lundi du mois de 17 heures  
 à 18h30 à l'**URAPEDA**, 5, place  
 Hubert-Dubedout à Grenoble  
 3<sup>e</sup> lundi du mois de 14h30 à 16h30

**Espace Mutualité,**  
 33<sup>bis</sup>, rue Joseph Chanrion  
 38000 Grenoble  
 Renseignements :  
 Tél. : 04 76 49 79 20  
[ardds38@wanadoo.fr](mailto:ardds38@wanadoo.fr)

**44 ARDDS 44**  
**Loire - Atlantique**  
**Responsable : Huguette Le Corre**  
 4, place des Alouettes  
 44240 La Chapelle-sur-Erdre  
 Fax : 02 40 93 51 09

**Accueil**  
 Réunion amicale le 2<sup>e</sup> samedi  
 du mois, de 15 heures à 17h30

**46 ARDDS 46 - Lot**  
**Responsable : Monique Asencio**  
**Espace Associatif Clément-Marot**  
 46000 Cahors  
[asencio.monique@wanadoo.fr](mailto:asencio.monique@wanadoo.fr)

**75 ARDDS 75**  
**Accueil**  
 Jeudi de 14 à 18 heures  
 (hors vacances scolaires zone C)  
 1-3, rue Frédéric Lemaître  
 75020 Paris

**Séances d'entraînement  
 à la lecture labiale**  
 Jeudi de 14 à 16 heures  
 (hors vacances scolaires zone C)  
 1-3, rue Frédéric Lemaître  
 75020 Paris

**56 ARDDS 56**  
**Bretagne - Vannes**  
**Responsable : Pierre Carré**  
 106, avenue du 4-Août-1944  
 56000 Vannes  
 Tél./Fax : 02 97 42 72 17  
**Accueil**

Réunion amicale le mardi  
 dès 17 heures  
**Maison des Associations**  
 6, rue de la Tannerie  
 56000 Vannes  
**Lecture labiale  
 et conservation de la voix**  
 Mardi à partir de 17 heures  
**Maison des Associations**  
 6, rue de la Tannerie  
 56000 Vannes  
 Lundi à 15 heures, **salle Argoat**  
 Maison-Mère des Frères  
 56800 Ploërmel

**57 ARDDS 57**  
**Moselle - Bouzonville**  
**Responsable : Gustave Dodeller**  
 BP25  
 57320 Bouzonville  
 Tél. : 03 87 78 23 28  
[ardds57@yahoo.fr](mailto:ardds57@yahoo.fr)  
 Réunion amicale  
 le 1<sup>er</sup> lundi du mois à 17h15  
 4, avenue de la gare  
 57320 Bouzonville

**64 ARDDS 64**  
**Pyrénées**  
**Responsable : René Cottin**  
**Maison des Sourds**  
 66, rue Montpensier  
 64000 Pau  
 Tél./fax : 05 59 81 87 41  
 Réunions, cours de lecture labiale  
 et cours d'informatique  
 hebdomadaires

**85 ARDDS 85**  
**Vendée**  
**Responsable : Michel Giraudeau**  
 4, rue des Mouettes  
 85340 Île d'Olonne  
 Tél./fax : 02 51 32 11 11  
[ardds85@orange.fr](mailto:ardds85@orange.fr)

Et n'oubliez pas de venir sur le site  
 de l'ARDDS : [www.ardds.org](http://www.ardds.org)  
 informations  
 sur l'actualité du monde sourd  
 et sur la vie de l'ARDDS.

## Bulletin d'adhésion/ d'abonnement

**Option choisie** ..... **Montant**

- Adhésion avec journal ..... 26 €
- Adhésion sans journal ..... 12 €
- Abonnement seul (4 numéros) ... 28 €

### Bien préciser les options choisies

Nom, prénom ou raison sociale : .....

Adresse : .....

Ville : .....

Code postal : .....

Pays : .....

Fax : .....

Courriel : .....

Date de naissance : .....

Actif ou retraité : .....

Désire une facture (pour les professionnels) :  
 Oui  Non

Désire un justificatif fiscal envoyé par courrier :  
 (enveloppe timbrée à joindre)  
 Oui  Non

Règlement par chèque postal ou bancaire à l'ordre  
 de l'ARDDS.

